



RETRAITES :

BOUSCULONS LE CALENDRIER DU POUVOIR !

DENONÇONS LE MENSONGE DU DEFICIT !

IMPOSONS LE POINT DE VUE DU TRAVAIL !

Les objectifs de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement ne souffrent aucune ambiguïté. Il s'agit de faire reculer une nouvelle fois les droits des salariés pour faire grandir la part revenant au capital dans la répartition des richesses. Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR), créé par Jospin et la « gauche plurielle », vient à la rescousse en annonçant une catastrophe si le peuple ne fait pas de nouveaux sacrifices.

Aucun consensus n'est possible et l'affrontement est inéluctable. La lucidité sur l'enjeu des retraites doit primer pour que les conditions d'une victoire soient enfin créées.

LA MACHINE À CULPABILISER LES SALARIES EST EN MARCHE

Tous les outils du pouvoir sont mobilisés et les arguments les plus mensongers sont utilisés.

« **Il faudra 75 à 110 milliards d'euros de financement en 2050** ». Pour bien enfoncer le clou, le COR prétend que même le plein emploi ne permettrait pas d'assurer l'équilibre. L'hypothèse se base sur un taux de cotisation employeur identique d'ici 40 ans alors que le volume des richesses créées dans la même période va mathématiquement doubler. Alors que le poids des retraites dans le PIB est aujourd'hui de 12%, les projections du COR le ramèneraient à 6 %, d'où le manque à gagner.

« **L'allongement de la durée de vie** ». Au-delà des fortes disparités suivant les catégories socioprofessionnelles et les métiers exercés, cet argument ne s'appuie sur aucune certitude scientifique. Quand bien même, le niveau de civilisation d'une société se mesure au volume des richesses consacré à la réponse des besoins sociaux. Vivre plus longtemps est un progrès, financer ces nouveaux besoins par un plus grand prélèvement des richesses doit être une exigence d'autant que le PIB va doubler d'ici 2050.

« **Il faut travailler plus longtemps** ». C'est une aberration ! Alors que tant de jeunes sont au chômage, cela reviendrait, comme le démontre les effets des précédentes mesures depuis 1993, à retarder plus encore leur entrée dans une vie professionnelle un peu plus stable. Alors que l'espérance de vie en pleine santé est de 63 ans, cela priverait la société de l'apport des retraités actifs dans toutes ses sphères (garde des petits enfants, travail dans les associations, les conseils municipaux, etc...). Les retraités sont des actifs, débarrassés de la subordination à l'employeur, à l'écart du « marché du travail » et immensément utiles à la société.

« **Le seul moyen de sauver les retraites par répartition** ». Précisément, son principe est de **répartir immédiatement** les cotisations sociales (salariées et employeurs) et permet d'échapper ainsi à la possibilité de spéculation financière qui a montré toute sa nocivité dans la crise actuelle. Ce système est insupportable pour le Capital et ses serviteurs politiques ont pour mission de le faire évoluer vers davantage de capitalisation individuelle. La répartition n'est pas remise en cause frontalement, c'est politiquement intenable ! C'est un aveu de faiblesse du gouvernement et donc un point d'appui pour nos luttes.

« **On peut réfléchir à des compensations pour des professions à forte pénibilité** ». Tout travail subordonné est contraint et peut revêtir un caractère pénible, par les risques générés, par les horaires décalés, par le stress et la souffrance au travail. Peut-on accepter le principe d'un dédommagement en termes de retraite à la diminution de l'espérance de vie due à l'exploitation capitaliste ? C'est dans la diminution quotidienne et hebdomadaire du temps de travail et dans l'amélioration des conditions d'exercice que doivent se trouver les compensations.

Les propositions du pouvoir sont toutes orientées vers un objectif central : satisfaire les exigences du patronat et faire payer les salariés. La préservation des retraites n'est envisagée que sous l'angle d'une nouvelle réduction des sommes qui leur sont consacrées contrairement au sauvetage des banques, pourtant responsables de la crise, qui elles sont aidées à grands coups de milliards d'euros. La spoliation des salariés par un hold-up légalisé des richesses créées par le seul travail doit cesser !

TOUTES LES LUTTES ACTUELLES PEUVENT CONVERGER

La question de l'augmentation générale des salaires est posée dans toutes les entreprises. Les luttes multiples, dans le privé et dans le public, sont porteuses plus ou moins directement de cette exigence. Le financement des retraites par répartition est lié par définition au niveau des salaires. Faire émerger cet aspect peut aider à mettre en évidence les points de convergence et fédérer les luttes dans un ensemble défense des retraites/augmentation des salaires.

Les actions pour la promotion des services publics nationalisés au service de tous, dont la grève des cheminots dans la période, sont également un point d'appui pour l'ensemble du monde du travail car elles portent l'aspiration à une autre société, débarrassée de la domination du capitalisme, permettant au peuple de décider souverainement des richesses consacrées aux services publics et aux retraités, à ces travailleurs libres, si utiles à la société.

Le peuple français a dit NON en 2005 à l'augmentation programmée de l'âge de départ en retraite et à la mise en concurrence des services publics. C'est un mandat impératif et toute action politique contredisant cette aspiration est illégitime.

Les luttes pour les retraites et le service public sont, dans cette situation, des actes de salut public !

LES CONDITIONS OBJECTIVES DE LA CONVERGENCE

D'abord, il nous faut dénoncer les arguments fallacieux présentés comme incontournables par le pouvoir et combattre la culpabilisation.

Dans le même temps, il nous faut définir des objectifs revendicatifs communs et immédiats comme l'exigence :

- D'une augmentation générale des salaires
- D'une augmentation de la part employeur dans la cotisation sociale pour compenser la confiscation unilatérale des gains de productivité depuis 30 ans
- D'une politique de plein emploi, emplois qualifiés et correctement rémunérés
- D'une gestion des caisses de retraites par leurs seuls propriétaires : les salariés, appelés à élire leurs représentants par le suffrage universel
- D'un grand débat public posant la question d'un possible départ en retraite pour tous à 55 ans avec une pension d'au moins 75% du meilleur salaire

Enfin, il nous faut rompre avec le cycle stérile de mobilisations épisodiques, non coordonnées, pour faire pression sur des négociations ficelées d'avance et construire des rendez vous revendicatifs en rapport avec nos objectifs.

A partir de nos luttes, nous devons et pouvons imposer notre calendrier de négociations sur nos exigences. C'est en soi un enjeu et les prémices de la construction d'un véritable mouvement révolutionnaire, seul susceptible de combattre efficacement le Capital avec comme objectif de l'éliminer définitivement.

Le 14 avril 2010

**Pour nous contacter : contact@rougesvifs.org
Tous nos textes depuis 1999 sont sur notre site web :
<http://www.rougesvifs.org>**